

# PLUS DE 3 MILLIARDS DE CRÉDITS OCTROYÉS AUX COLLECTIVITÉS LOCALES FRANÇAISES DEPUIS 2015

Agréée en 2015, l'Agence France Locale (AFL), la banque 100% pilotée, dédiée et détenue par les collectivités locales françaises vient de franchir le cap symbolique des 3 milliards d'euros de prêts accordés à ses collectivités actionnaires depuis sa création.

### Une réussite pour les collectivités locales françaises

En franchissant ce cap symbolique de 3 milliards d'euros de crédits octroyés aux collectivités en moins de cinq années d'activité, l'AFL s'installe encore un peu plus dans sa mission de permettre aux collectivités locales françaises d'accéder à l'emprunt dans les meilleures conditions pour financer leurs projets d'investissement.

Pour Jacques Pélissard, président de son Conseil d'administration : « cette nouvelle étape montre que nous, collectivités, avons réussi notre pari : celui de mutualiser nos efforts pour créer notre banque, indépendante de l'Etat et des établissements privés, pour financer nos investissements. ».

« Déjà reconnu par les agences de notation¹ et les investisseurs, notre outil de financement a permis, au travers de ces 3 milliards d'euros prêtés, de donner aux exécutifs locaux les marges de manœuvre dont ils ont besoin pour mener à bien leurs

# Chiffres clés :

#### 324:

C'est le nombre de collectivités actionnaires à date.

# 17%:

C'est le poids dans la dette locale française que représentent les membres de l'AFL.

### 5,1%:

Part de marché de l'AFL sur les financements 2018 (Source Finance Active)

projets notamment en matière de transition écologique, de mobilité, de numérique, de cohésion sociale... » confirme Olivier Landel, Directeur général du Groupe.

#### Un modèle toujours plus attractif pour les collectivités françaises

C'est grâce à un emprunt de 5,9 millions d'euros sur 15 ans que la Communauté urbaine d'Arras a

permis à l'AFL de franchir ce seuil symbolique. Pour Pascal Lachambre, Président de la Communauté Urbaine d'Arras : « notre collectivité a adhéré à l'Agence France Locale en 2016. En participant à son capital, notre communauté urbaine a pu bénéficier au cours des quatre dernières années de près 23 millions d'euros de prêts à des taux compétitifs, que ce soit pour son budget principal, ses budgets eau,



assainissement ou encore transport. Pour la Communauté Urbaine d'Arras, l'Agence France locale

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Notée Aa3 par Moody's et AA- par S&P

est un acteur fiable dédié au financement des collectivités locales pour nous permettre de mener à bien nos projets de développement du territoire ». Jean-Marc Parmentier, Vice-président Finances ajoute : « L'emprunt de 5,9 millions d'euros consenti en 2019 par l'AFL à la Communauté Urbaine d'Arras a été fléché en intégralité sur son budget transport. Il permet ainsi le financement de son programme de renouvellement de l'intégralité de sa flotte de bus (programme échelonné sur 7 années) vers des bus alimentés au gaz (GNV) et d'équiper son dépôt de bus avec l'installation d'une station GNV. »

# A propos de l'Agence France Locale

L'Agence France Locale est la seule banque française 100% pilotée et détenue par les collectivités locales françaises qui leur soit 100% dédiée.

Créée en 2013 à l'initiative d'associations d'élus et de collectivités pionnières sur le modèle des agences de financement nordiques, elle a été agréée en 2015 par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), le superviseur bancaire français. Sa mission : faciliter l'accès des collectivités au financement en s'appuyant sur leur qualité de crédit pour lever des fonds auprès des investisseurs à des conditions attractives. L'AFL redistribue ces fonds sous forme de prêts bancaires classiques à ses actionnaires : communes de toutes tailles, EPCI à fiscalité propre, établissements publics territoriaux, régions et départements, de métropole et d'outre-mer.

Plus d'information sur www.agence-france-locale.fr

CONTACT PRESSE | Lucille SIMON | lucille.simon@agence-france-locale.fr | 04 69 84 81 04